

Notice du concours Arts et Métiers campus de Rabat - CNC (EAMR-CNC) Admission sur CPGE Session 2024

Ce concours est ouvert aux candidats éligibles au Concours National Commun. Il a vocation à identifier des élèves :

- ayant déjà atteint un niveau d'excellence dans une ou plusieurs disciplines scientifiques.
- ayant la capacité à progresser rapidement dans des disciplines nouvelles pour eux.

Ce concours comporte des épreuves écrites et une épreuve orale. Les épreuves écrites sont celles du Concours National Commun (voir notice du CNC 2024 accessible sur www.esith-cnc2024.ma). À l'issue de ces épreuves écrites, le jury d'admissibilité d'Arts et Métiers campus de Rabat déclare les candidatures admissibles et éligibles à l'épreuve orale mutualisée d'Arts et Métiers campus de Rabat et de l'Ecole Centrale Casablanca sur la base des résultats d'admissibilité du CNC. Le jury d'admissibilité d'Arts et Métiers campus de Rabat est nommé conjointement par le directeur d'Arts et Métiers campus de Rabat et par le directeur général d'Arts et Métiers. L'épreuve orale est organisée avec l'ECC. En conséquence, le présent règlement reprend pour une très grande partie les éléments de la notice du concours ECC-CNC.

Toutes les épreuves portent sur les programmes des classes préparatoires marocaines, 1^{ère} et 2^{ème} années des filières MP, PSI et TSI.

Nombre de places offertes

Filières	Arts et Métiers campus de Rabat
MP	18
PSI	12
TSI	10

Le nombre de places offertes est donné à titre indicatif, le nombre réel de candidatures retenues dépend uniquement de leur niveau d'excellence.

Calendrier

1. Inscription au concours : entre le 5 février et le 4 mars 2024 (plateforme CNC www.esith-cnc2024.ma)

En plus des modalités d'inscription au CNC, les candidates et candidats souhaitant participer au concours d'Arts et Métiers campus de Rabat seront susceptibles de renseigner un formulaire

complémentaire. En cas d'inscription à une école française, les personnes concernées devront indiquer dans ce formulaire leur numéro d'inscription SCEI. Des informations concernant ce formulaire leur seront transmises en temps utile.

L'inscription au concours d'Arts et Métiers campus de Rabat-CNC est gratuite et se déroule sur la plateforme du CNC www.esith-cnc2024.ma **entre le 5 février et le 4 mars 2024.**

En cas de problème technique, veuillez envoyer un message à l'un des contacts de la liste suivante :

mehdi.sebti@artsetmetiers.ma - Directeur de l'École Arts et Métiers campus de Rabat

gilles.regnier@artsetmetiers.ma - Directeur adjoint de l'École Arts et Métiers campus de Rabat

reda.bakri@artsetmetiers.ma - Directeur Pédagogique de l'École Arts et Métiers campus de Rabat

L'inscription définitive au concours Arts et Métiers campus de Rabat-CNC ne sera acceptée qu'après la validation de l'inscription au CNC par la Présidence du CNC.

Il est interdit de postuler la même année par deux voies différentes au Programme Grande Ecole Arts et Métiers. Il n'est donc, par exemple, pas autorisé de postuler la même année à Arts et Métiers par le concours Centrale-Supélec, y compris en section internationale, et à Arts et Métiers – campus de Rabat via le CNC. En cas de double inscription, Arts et Métiers – campus de Rabat se réserve le droit d'annuler l'inscription au présent concours du candidat concerné ou de la candidate concernée.

D'autre part, nul n'est autorisé à postuler plus de deux fois à l'admission du Programme Grande Ecole Arts et Métiers, quelle que soit la voie d'admission, sous peine de radiation du concours.

Les informations fournies par le candidat ou la candidate engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, il ou elle sera exclu·e du concours.

Les données à caractère personnel collectées pour ce concours sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions à ce concours. En validant son inscription, le candidat ou la candidate autorise automatiquement l'utilisation de ses données dans le cadre de l'organisation de l'épreuve orale et du processus d'intégration, notamment le partage de données avec les organismes des autres concours (SCEI pour les écoles françaises et CNC pour les écoles marocaines).

Arts et Métiers campus de Rabat s'engage à assurer la protection des données conformément à la réglementation au Maroc.

2. Admissibilité :

L'admissibilité au concours Arts et Métiers campus de Rabat-CNC suit les mêmes modalités que celles du CNC (**voir notice CNC disponible**) : dates, durées, nature des épreuves écrites, centres d'écrit, etc.

Chaque candidature est créditée d'un nombre de points calculé à l'aide des mêmes coefficients d'admissibilité que ceux du CNC (voir notice CNC).

À l'issue des épreuves écrites et de la proclamation des résultats par le jury d'admissibilité du CNC, Arts et Métiers campus de Rabat dresse la liste des candidatures retenues pour passer l'épreuve orale commune d'Arts et Métiers campus de Rabat et de l'ECC.

Cette liste sera publiée sur le site de d'Arts et Métiers campus de Rabat www.artsetmetiers.ma et celui de l'ECC www.centrale-casablanca.ma.

3. Envoi de la convocation à l'épreuve orale

Une convocation, envoyée par mail, notifiée à chaque candidate et candidat admissible la date et le lieu de l'épreuve orale.

Cette épreuve sera programmée dans la période allant de **la date de publication des résultats d'admissibilité du CNC au 24 juillet 2024**.

Chaque candidate et chaque candidat doit valider son créneau de passage par retour de mail et doit avoir déposé ses documents (présentation TIPE, DOT et MCOT) avant la date limite (qui vous sera communiquée par le service concours de l'ECC).

Tout candidat et toute candidate qui ne se présente pas sera considéré·e comme démissionnaire. Aucun document (présentation TIPE, DOT, MCOT) envoyé par mail ou apporté sur clé USB ne sera pris en considération.

Les candidates et candidats doivent se conformer avec exactitude au jour et à l'horaire de passage de l'épreuve orale qui leur seront indiqués. Dans le cas contraire, ils et elles seront éliminé·e·s.

La seule possibilité de report est dans le cas où la date de la convocation coïncide avec celle de la convocation à l'épreuve orale de TIPE du CNC (même jour). Dans ce cas de figure, la convocation du TIPE du CNC doit être envoyée par mail à contactconcoursCNC@centrale-casablanca.ma, avec la demande de report.

Aucune autre demande de report ne sera traitée.

4. Épreuve orale :

L'oral porte sur le Travail d'Initiative Personnelle Encadré (TIPE). La durée globale de cette épreuve est de 30 minutes :

- 15 minutes de présentation par le candidat ou la candidate de son TIPE ;
- 15 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Cette épreuve permet au candidat ou à la candidate de présenter son travail ainsi que la méthode de travail employée durant l'année scolaire écoulée. L'évaluation finale tient également compte de la présentation et des échanges avec les examinateurs.

Le candidat ou la candidate devra suivre les différentes phases relatives aux informations demandées pour le TIPE décrites dans la notice du CNC 2024. En plus, il ou elle devra déposer son dossier sur la plateforme avec la fiche récapitulative du TIPE (F2) validée et signée par le professeur encadrant et le directeur des études de son centre. Pour les candidats libres, cette fiche doit être signée par le directeur du dernier établissement fréquenté durant leur deuxième année.

Le coefficient de l'épreuve orale de TIPE est le même que celui des épreuves TIPE du CNC.

Par ailleurs, les candidats et candidates admissibles recevront des instructions relatives à l'organisation des épreuves orales.

Les candidats et candidates admissibles aux concours Français, qui présenteront l'épreuve orale de TIPE en France, ne seront pas convoqué·e·s pour l'épreuve orale TIPE à Casablanca. La note obtenue en France sera prise en compte pour l'admission à Arts et Métiers campus de Rabat.

5. Les résultats

À l'issue de l'épreuve orale, le jury d'admission d'Arts et Métiers campus de Rabat dresse la liste, par ordre de classement, des candidats et candidates susceptibles d'intégrer Arts et Métiers campus de Rabat (candidats « classés »). Le jury d'admission d'Arts et Métiers – campus de Rabat est nommé conjointement par Arts et Métiers – campus de Rabat et par Arts et Métiers.

Pour prétendre intégrer Arts et Métiers campus de Rabat, les candidates et candidats classé·e·s ayant passé les concours français, doivent impérativement positionner le choix de « Arts et Métiers campus de Rabat – CNC » sur leur liste de vœux SCEI¹ (entre le 1^{er} mars et le 26 juillet 2024 à midi, heure de Paris) et suivre la procédure commune d'intégration dans les écoles françaises (www.scei-concours.fr/integration.php).

Conformément à la procédure SCEI² :

- **Les candidates et candidats n'ayant pas positionné Arts et Métiers campus de Rabat dans leur liste de choix, seront automatiquement considéré·e·s démissionnaires de celle-ci et ne peuvent y accéder par aucune autre voie, y compris la voie CNC.**
- Un candidat ou une candidate qui s'est vu attribuer, sur la plateforme SCEI, une école qu'il ou elle a mieux positionné que Arts et Métiers campus de Rabat sera considéré·e comme démissionnaire de celle-ci et ne pourra prétendre y accéder par aucune autre voie. Il est donc fortement conseillé de positionner Arts et Métiers campus de Rabat par rapport aux autres écoles françaises, **selon le choix réel du candidat ou de la candidate.**

Pour les autres candidates et candidats (non-inscrites et non-inscrits au SCEI), une liste d'admission et une liste d'attente seront publiées sur le site d'Arts et Métiers campus de Rabat le **30 juillet 2024 à 14h**. Les candidates et candidats de la 1^{ère} liste d'admis devront confirmer leur admission à Arts et Métiers campus de Rabat sur cette plateforme et déposer leur dossier d'inscription sur la plateforme auprès d'Arts et Métiers campus de Rabat avant le **1^{er} août 2024 à 12h**. Les candidates et candidats sur liste d'attente seront appelé·e·s, en fonction des éventuels désistements des candidatures préalablement admises, le **2 août à 14h** pour une validation d'inscription au plus tard le **4 août à 14h**. Selon les places restantes disponibles, d'autres candidates et candidats pourraient éventuellement être appelés le **20 août, le 27 août et le 2 septembre**.

En cas de confirmation, vous serez considéré comme définitivement inscrit à Arts et Métiers campus de Rabat et votre état d'inscription sera communiqué à la présidence du CNC. La publication des résultats se fera sur le portail e-CPGE. Les admis en seront de plus informés par mail.

¹ Ce classement sur la plateforme SCEI est obligatoire pour tous les candidats inscrits aux concours français y compris ceux qui ne sont admissibles ou admis à aucune école française, sous peine d'être considérés comme démissionnaires.

² Cette voie d'accès est différente de la voie via le Concours Centrale Supélec - Cycle International où Arts et Métiers campus de Rabat est désignée dans la liste des choix par « Arts et Métiers – Campus Rabat (Maroc) ». Pour les candidats au concours Arts et Métiers campus de Rabat via le CNC, Arts et Métiers campus de Rabat est affiché « Arts et Métiers campus de Rabat - CNC ».

6. Montant des frais de formation

☐ Frais pour les trois premiers semestres de la formation :

- Les frais de scolarité totalisant 50 000 dirhams par an, peuvent être partiellement ou totalement exonérés sur les 3 premiers semestres, en fonction du revenu de la famille et de l'excellence académique de l'étudiant ;
- Les frais de logement (résidence sur le campus de l'UM6P Technopolis Salé) sont de l'ordre de 1050 DHS/mois

Pour pouvoir éventuellement bénéficier d'une exonération sur les frais de scolarité, les élèves devront suivre la procédure décrite sur le site d'Arts et Métiers campus de Rabat www.artsetmetiers.ma. Ils et elles pourront, dans un premier temps, obtenir une simulation (à titre indicatif) des frais de scolarité. Le taux d'exonération des frais de scolarité sera confirmé après l'admission définitive à Arts et Métiers campus de Rabat et l'envoi de l'ensemble des pièces demandées.

☐ Frais pour le reste de la formation :

Après les 3 premiers semestres, les frais de scolarité sont alors de 50 000 dirhams par an pour tous. Les élèves peuvent cependant bénéficier :

- d'un accès facilité à des prêts bancaires à taux préférentiels sur étude de dossier par une banque partenaire ;
- d'une rémunération des entreprises lors de stages.

Nous contacter :

Arts et Métiers Campus de Rabat
Parc Technopolis, Rocade de Rabat-Salé, 11 100 Sala Al Jadida, -Campus UM6P-
contact@artsetmetiers.ma
Tél. : (+212) 526 666 026
www.artsetmetiers.ma

* * *